L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUILLET 1845.

PUBLIÉ PAR
BLAGNE & WISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance 312
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune désertion, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme décontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES — Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'espace des annonces. — Les artisans et personnes tenant magasins de détail 100; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 200; les agents non navires, banques et bureaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, 300. Ces abonnements se paient à l'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré d'une ligne, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES, qui surtout de la ligne ordinaire des affaires, ou abonnements à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés, etc., qui seront portés au compte à part, seront et sont payés d'avance.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront payées à raison de 50 cents par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la date de l'insertion, seront payées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics, et toutes annonces d'une nature publique, ne seront insérées qu'au comptant, ou sauf ce payement (lorsqu'elle pourront être admises), passeront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Saxes, Chandelles, Tôles, Bandes Plomb, Peinture, Huile, Ancres, &c. &c.
No. 14, rue de la Vieille-Levée,
5-juin—1an Nouvelle-Orléans.

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 53 rue de Chartres—Nlle Orleans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises, Bétail, par collet et par petits lots.
Ils feront des avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues. 14-jn-an

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orleans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien,
Magasin en gros de Drogues, de Peintures d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les couleurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Canal et St. Philippe—Nlle. Orléans.
29 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 3-jnev—1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov' Nouvelle-Orleans.

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
et
Agens de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans
No. 48, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.
17 juin

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Epiciers et marchands en général, No. 46 Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux. 26 oct.

Nouvelle Orleans.
F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE. CAFE.
TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.
AGENCE du Sucre raffiné de Boston — sucre en pain, en marcelles et en poudre double raffiné, grand droit au drawback, constamment en main, et à vendre par
9 juin—1an. KORCROSS & FONDICK, 40 Gravier.

AVIS — Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN MISER, ci-devant comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er. septembre 1844—6ᵗ CHARLES OBIER & Co

BUREAU D'AGENCE GENERALE.
Le soussigné a établi dans la ville de St. Landry, (Opelousas,) un bureau d'agence pour faciliter les billets, traites, &c. dûs soit aux Opelousas ou aux villes-passes, et se chargera également de toutes affaires qui lui seront envoyées de la ville ou d'autres lieux; ainsi que de la chasse de cuirs, chines, et autres produits.
On pourra obtenir tous les renseignements désirables, en s'adressant aux références données ci-dessous, lesquelles pourront être laissées à J. F. Bercier & Co., 46 Vieille Levée.
L. BERCIER, Père.
Références: J. Albert, F. Pascal.
A. A. Perchaud, F. Tio. 29 juin—6ᵗ

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de prêt sur dépôt et d'achat d'or et d'argent de la rue Bienville, No. 17, à un rez-de-chaussée, rue Bourbons, entre St. Louis et Conti, No. 101 et continue, comme par le passé, à faire des prêts sur toutes espèces de marchandises et d'contrefactions, et principalement les actions d'or et argent, dont il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants à des esclaves. 7 juin—1an

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.
Avis est par le présent donné aux Contribuables de la paroisse d'Orléans, qu'en vertu des Actes 1844 et Trente-Huit, les rôles de l'assessement des propriétés et des esclaves dans les limites dites Municipalités, pour l'année 1845, sera déposé au bureau des assesseurs, au passage de la Bourse, entre Carondelet et Baronne, le 1er. du courant, et restera ouvert au public jusqu'au 1er. mois suivant.
10 juillet—30

BUREAU de la Compagnie d'Assurance de la Marine de l'Ouest et du Sud.
Nouvelle Orleans, 4 juillet 1845.
UNE ASSEMBLEE des actionnaires de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie, le samedi 2 août prochain, à midi, pour un état des affaires de la Compagnie, leur sera soumis.
15 juin—1—4j GEO. C. LAWRASON, secrétaire.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp, No. 14.
Directoire:
Wm. A. Claquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. R. Le Breton,
F. P. Ducange, Edm. Mills,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Sennet.
CHA BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable, et en cas de pertes les réclamations sont faites avec promptitude et libéralité.
17 mars—1an

BUREAU de la Compagnie d'assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Nlle Orléans, 7 juin 1845.
UNE assemblée des Actionnaires de cette compagnie aura lieu ce jour, conformément à la résolution des directeurs, du mois dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées.
Résolu, Que l'expérience ayant démontré que les Compagnies d'Assurances, organisées et conduites sur les principes d'actions réunies, ou de stock, pratiquent et de moins ruineuses ne peuvent espérer de faire une concurrence avantageuse avec celles des institutions qui sont conduites en mutuelles, et que le principal d'assurances Mutuelles, l'est en définitive le plus expédient de liquider les affaires de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Résolu, Que les directeurs de la Compagnie auront faire résilier les risques non-expirés le premier jour ... prochain, et après cette époque ne feront que les comptes de la Compagnie seront réglés, mais dans tous le cas ... le premier lundi de septembre prochain. Une assemblée des Actionnaires sera convoquée à l'effet de décider quelle sera la meilleure méthode de liquider la Compagnie qu'il faudra adopter pour liquider les affaires de la Compagnie.
F. N. WOOD, Chairman.
DAVID HAUDEN, Secrétaire.
11 jn

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et du Sud.
Centre-Pincendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.
CETTE Compagnie dans les vues de rétablir les affaires, ayant assuré ses risques auprès du bureau de la Compagnie de New York, dite "Sun Mutual Insurance Company" sans Pagence de L. Matthews. Toutes les personnes dont les polices sur la marine ou les rivières, sont non-expirées, sont priées de les présenter pour être transférées sur-lieu que possible. ALBIGE C. LAWRASON,
1 juil—6ᵗ Secrétaire.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.
LA Compagnie dite "Sun Mutual Insurance Company" de New York, ayant donné au soussigné plein pouvoir de faire des assurances contre les risques de la mer, ainsi qu'incendiaire le feu, à l'honneur d'informer le public, qu'il a ouvert le bureau de la Compagnie à l'assurance de l'Ouest et contre l'incendie (dont les assurances garanties) et assumes par l'institution susdite; ainsi qu'il offre des assurances aux taux les plus bas que comporte que le comporte l'assurances.
La Compagnie du Sun Mutual Insurance est stable, attendu qu'elle est sur le principe de *mutualité*; elle fait des assurances depuis trois ans; elle a déclaré des dividendes annuellement au moins tant de cent deux pour cent entre plus six mois et possède des capitaux et biens depuis s'élevant à huit cent mille piastres. J. J. MATTHEWS, agent
1 juil—1an Encoignure des rues du Camp et de la Commune.

OFFICIEL.
DEPARTEMENT DU TRESOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.
LES porteurs des coupons d'intérêt des Bons de l'Etat de la Louisiane (excepté les bons émis en faveur des banques hypothécaires et des Municipalités, Nos. 3 et 4, de la Nouvelle Orléans) sont priés de les présenter pour en recevoir le paiement au Bureau du soussigné, rue du Canal.
Wm. DE BILLY,
19 juil—19,17,26 jn, août 28, 14, 22, sept. 2, 10. Trésorier de l'Etat.

AVIS AUX DAMES.
MR. MAUGEY, rue Royale, 149, présente les Dames qu'il a un assortiment de BOTTINES en coutil et autres qu'il vendra à bon marché, depuis une piastre jusqu'à une piastre 1/2 la paire.
14 juil—1ᵐ

A LA REINE DES FLEURS,
Rue Royale No. 160, entre St. Louis et Conti.
MADAME LELEU, fleuriste distinguée de Paris, vient de s'établir ici, et offre au public un assortiment complet de fleurs artificielles. Elle se chargera de confectionner des fleurs pour les bals et parures. Elle se flatte que le rapport de ses ouvrages lui donnera l'idée.
1 juil—1ᵐ

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 25 JUILLET 1845.

CANDIDATS WHIGS
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

Nous nous empressons de publier la correspondance échangée entre le comité chargé de faire connaître aux candidats le choix de la Convention et le général De Buys. On y verra que le général accepte la nomination qui lui est offerte, par des considérations patriotiques que tout le monde approuvera nous en sommes sûr.

BATON-ROUGE, 21 juillet 1845.

A Monsieur WILLIAM DEBUYS,

Monsieur—Les soussignés ont été chargés de vous annoncer que la Convention Whig réunie en ce lieu vous a nommé aujourd'hui candidat whig pour la place de Gouverneur de l'Etat, à l'élection prochaine. En vous annonçant cette nomination, il nous est agréable d'ajouter qu'elle a été faite avec la plus grande unanimité par le vote unanime des délégués représentant les diverses sections de l'Etat, et avec une entière confiance dans le glorieux triomphe qui couronnera nos efforts à la prochaine lutte.

Permettez nous de saisir cette occasion pour vous exprimer la satisfaction que nous éprouvons individuellement du choix d'un candidat (pour ces hautes fonctions) si parfaitement identifié avec les principes du parti whig, et si propre à remplir l'attente de ses membres dans l'accomplissement des devoirs importans inhérents à la place.

Avec respect, &c.
Wm. L. Hodge, B. M. Browder, O. N. Ogden, A. Legendre.

NOUVELLE-ORLEANS, le 23 juillet 1845.

Messieurs—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre flatteuse communication, m'informant que j'ai été nommé par la Convention Whig, tenue à Baton-Rouge le 21 de ce mois, candidat du parti whig pour la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Permettez-moi, Messieurs, en votre qualité de représentant les whigs délégués qui m'ont donné une si confiante et si unanime marque de confiance, de vous témoigner mes sincères remerciemens.

J'accepte de tout mon cœur et avec orgueil cette nomination—non par un désir d'avancement personnel, mais par l'espoir de pouvoir être utile à mon Etat natal en mettant à exécution les mesures et les principes consacrés par la nouvelle Constitution, laquelle sans nul doute, recevra la sanction du peuple.

Je profite de cette occasion, messieurs, pour annoncer que je me mets sur les rangs libre de tout engagement (*unpledged and untrammelled*), sans autre guide que la voix de ma conscience et mon entière devotion aux intérêts de la Louisiane et de ses nobles citoyens. Et si j'ai le bonheur d'obtenir la majorité des suffrages de mes concitoyens, j'aurai un soin tout particulier, dans les nominations dont je serai chargé, particulièrement dans celles du département judiciaire, de choisir les citoyens les plus dignes et les plus capables, ceux enfin qui seront désignés par l'opinion publique, comme plus propres à commander le respect et la confiance de la communauté dans la sphère de leurs attributions respectives.—Disposé d'avance à sacrifier, en toute circonstance, mes sentimens et mes préférences personnelles à la bonne administration et à la prospérité de tout l'Etat, et à l'accomplissement fidèle et zélé de mes devoirs publics dans toutes les branches de l'administration, *sans être controlé ni influencé par aucune coterie (uncontrolled and influenced by any extraneous, partial or local associations.)*

Si je suis élu, j'exercerai mes devoirs avec la détermination bien arrêtée de faire autant de bien que je pourrai, comptant avec confiance sur l'appui et la coopération de mes concitoyens.

Agréez, messieurs, etc.
WM. DEBUYS.

A messieurs Wm. L. Hodge, B. M. Browder, O. N. Ogden et A. Legendre.

La dernière tentative d'insurrection militaire au Mexique n'a pu, comme on sait, trouver porter, aucune sympathie, aucun retentissement. Cependant elle mente de fixer l'attention comme un indice de l'esprit public au Mexique où le moindre mécontentement ou la plus humble ambition se traduisent immédiatement par un pronunciamiento.

Cette tendance à l'insurrection à chaque instant et à propos de tout est un fait grave et considérable, digne d'appeler l'attention des hommes d'Etat et des patriotes de tous les partis.

Quelques journaux mexicains en ont pensé ainsi car ils font là-dessus des réflexions fort piquantes.

"Cet événement nous a profondément affecté, dit le Veracruzano, parlant du soulèvement militaire de Mexico; parce qu'il prouve que le feu de la révolution ne manque pas d'alimens, et que la fièvre des partis entretient au cœur de la patrie des principes de destruction qu'on croyait avoir été détruits par les événemens de décembre.

"Mille ambitions vives fermentent entre nous, l'esprit d'aspiratisme se développe; les rancunes et le fanatisme des partis politiques font de la nation une reine qu'on en appelle constamment au jugement de Dieu, c'est à dire à la force brutale. D'où que vienne un cri révolutionnaire, par cela seul qu'il compromet l'ordre légal, il établit un système d'émeutes et encourage de scandaleux le chemin que suit la société mexicaine.

"Et pourquoi? parce que ses querelles domestiques ont deux unies des passions politiques; parce qu'entre ses mains le principe de l'ordre et de la morale n'est pendu qu'un moins est étrangement affaibli; parce que la liberté n'a pas su conserver intacte ses droits au patrimoine de la famille démocratique. Qu'y a-t-il d'étrange que les factieux, jetant leurs armes empoisonnées à la tête des peuples suivent leur carrière, la vengeance et l'extermination?

"Il faut le confesser ingénuement. Nous n'avons ni les vertus guerrières des anciens Grecs, ni le génie religieux de la Rome de Jules César; nous n'avons ni la persévérance espagnole ni l'enthousiasme et le spiritualisme d'une ame française; Nous n'avons enfin ni l'orgueil national des enfans d'Albion, ni l'héritage héréditaire des Sciences et des Prélages. Que sommes-nous donc? Des hommes sans un trait distinctif dans la physionomie; des hommes condamnés à la médiocrité en toutes choses, etc."

Le Siglo XIX déplore également, cette tendance qu'il attribue justement à la prédominance du gouvernement militaire. Mais ce n'est pas assez de voir le mal, il faut y porter remède, et ce n'est pas chose facile.

TOUTES LES MALLES arriérées sont arrivées hier, le service est maintenant à jour.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle.—Hier le grand jury a trouvé bill à suivre contre H. N. Vincum, accusé d'être un incendiaire,—et n'a pas trouvé bill à suivre contre W. J. Johnson, accusé de parjure.

Thomas Lynch, accusé d'assaut et batterie, comparaît et plaide non coupable.

Gillert, esclave de M. Dunlap, a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité, sous la prévention d'avoir volé une caisse de savon.

Victimes de la chaleur.—Le coroner a été appelé hier pour constater qu'une dizaine d'individus sont morts des suites de la chaleur, en plein soleil.

LA CHALEUR qui règne dans les Etats-Unis, a été la cause de une foule de personnes et d'ouvriers, obligés de travailler les rayons du soleil. Les journaux que nous recevons de New York, de Washington, de Philadelphie, citent un grand nombre de décès, causés par des coups de soleil et aussi par l'eau froide bue avec imprudence.

Nous avons eu aussi à déplorer quelques-uns de ces accidens et nous ne sommes pas au bout, car la température est toujours aussi brûlante; les nuits ne nous apportent point de fraîcheur, et l'on a grand'peine à trouver un peu de repos. Rarement le thermomètre s'est soutenu aussi longtemps à un degré aussi élevé: entre la chaleur du jour et celle de la nuit, c'est tout au plus s'il constate une différence de quatre ou cinq degrés. Ce fait est rare même sous la latitude où nous vivons.

Le commodore R. F. Stockton a reçu une mission spéciale; il est remplacé dans le commandement du Pacific par le commandant Frédérick Engle.

D'Un correspondant du Bulletin, écrivant de Mexatlan, sous la date du 23 avril, rapporte un acte d'illégalité et d'oppression commis par les autorités de ce port contre les seules maisons américaines qui y soient établies, Parrott & Co., et Mott, Talbot & Co. D'après ce correspondant, un embargo a été mis sur la première de ces maisons qu'on évalue à $45,000 pour assurer le paiement de droits qui s'élèvent à $4000 et qui ne sont réclamés qu'en vertu d'une loi de seule de 1834, loi qui fut abrogée de fait par le tarif de 1837, et qui n'avait depuis lors, jamais été mise à exécution. La maison Mott, Talbot & Co. n'échappa à la même vexation que par l'intervention du commandant de la frégate anglaise Thalia; l'un des subrécès étant sujet anglais.

En l'absence de tout agent diplomatique américain, M. Parrott s'est adressé au consul français, et en présence de ce fonctionnaire, il a fait une protestation qui sera soumise au gouvernement des Etats-Unis. Le préfet du port lui-même a adressé au gouvernement de l'Etat une lettre dans laquelle il se plaint d'une mesure aussi injuste et aussi tyrannique qui n'a d'autre motif que le caprice du collecteur. L'embargo n'a pas été levé, et M. Parrott s'est décidé à se refuser au paiement et à laisser vendre ses propriétés. Il est probable que le gouvernement américain aura à intervenir dans cette affaire.

NEW-YORK.—De mémoire de citoyen de N.-York, jamais on n'avait vu une pareille température tropicale. Il est officiellement constaté que, depuis huit ans, le thermomètre de Morris, dans Wall street, ne s'était pas élevé à plus de 95 degrés et demi; et, il s'est élevé à cette hauteur pendant presque tous les jours de la semaine dernière; dimanche, il est monté jusqu'à 98, et hier, à midi, il était à 99, montant toujours. C'est horrible! Mais le supplice a eu enfin son terme; hier, dans l'après-midi, une brise s'est élevée, apportant sur ses ailes des nuages qui ont interrompu les feux du soleil, et, quelque après, nous avons obtenu la bienfaisante pluie d'un orage. Il était bien tout, car cet excès de chaleur aurait fait sans doute des victimes: il a même été déjà fatal à ces pauvres chevaux d'omnibus.

—Une indisposition de Courier a retardé l'apparition de la *Fille du Régiment*, cet opéra où Mlle. Calve a obtenu de si beaux triomphes l'an dernier. La *Juive* aura dû alors prédéder la *Fille du Régiment*, et l'on en croit le *Courrier des Etats-Unis*; mais qui donc aura chanté le rôle de Leopold, et Cœurint est malade.

MOBILE.—Le juge R. D. Wiggins, accompagné du coroner, a fait samedi, 20 courant, une enquête sur le corps d'une petite fille qu'on a trouvée enterrée à six pouces environ au-dessous du sol, à l'encoignure des rues Chestnut et Walnut. On croit que ce corps était là depuis trois ou quatre jours; il portait des marques évidentes de violence. Le mystère le plus complet environne encore ce triste événement.

Le brick *Oralia*, capitaine Farnum, de Demerara, a sombré pendant un orage, sur la côte de la Nouvelle Angleterre, à peu de distance du Cap Elizabeth. Sept dames et deux enfans se trouvaient à bord comme passagers. Six d'entre elles se sont sauvées ainsi qu'un d'enfans. L'équipage n'a eu personne à regretter. Les gazettes Albion et Deborah ont recueilli le naufrage.

Horrible Accident.—L'unique enfant de M. Richardson, de Snow-Hill, Maryland, a peu d'une mort horrible; sa bonne l'avait laissé seul un instant, il est tombé dans une chaudière d'eau bouillante où on l'a retiré mort. Les parents étaient absens au moment.

HAITI.—Les journaux de New York ajoutent quelques détails aux nouvelles que nous avons reçues dernièrement:

"Les hostilités entre les républiques haïtienne et dominicaine sont plus anciennes qu'on ne l'avait dit d'abord. Depuis le 15 mai jusqu'au 21 juin, dernière date des journaux, il y avait eu de fréquens engagemens. Il était en outre arrivé au journaux de Port-Republicain, les détails de cette guerre étaient certifiés heureux pour l'armée haïtienne. Le 15 mai, elle s'était emparée du fort de Patros où un dominicain avait été tué: le même jour, elle avait enlevé le poste d'Aguecate, dont le commandant perdit la vie. Le 18 une affaire beaucoup plus sérieuse eut lieu entre les corps principaux des deux armées; les troupes haïtiennes, sous Riton, furent victorieuses; l'ennemi perdit une vingtaine d'hommes, et se replia en désordre sur son quartier-général de Comendador. Cependant, la gloire d'Haïti fut ternie par la lâcheté d'un régiment qui prit la fuite, en tirant au hasard des coups de fusil, dont l'un fut fatal à un des capitaines de ce régiment. Leveille, qui reçut une balle dans la nuque. Les jours suivans, il n'y eut que des escarmouches insignifiantes, jusqu'au 21 juin, les dominicains s'emparèrent de tout de leur expédition, la prise du fort Cachimann et du bourg de Lascahobas. Voici en quelques mots le journal de Port-Republicain avoue cette défaite d'Haïti:

"Les dominicains, *en force supérieure* se sont appuyés par une artillerie de campagne, se sont emparés du poste Cachiman. Nos troupes n'y ont fait qu'une légère résistance et se sont ensuite replées sur Lascahobas, tombé le 21 en la possession de l'ennemi. Le général Victor a évacué ce bourg, et s'est retranché avec sa garnison aux Roches. Le général S. Théléma que doit partir avec de nouvelles forces, infanterie, artillerie et cavalerie. Les autres troupes de l'Artibonite doivent aussi, dit-on, se porter sur les lieux. On apprit que les dominicains du 10 au, qui qui fut devant l'ennemi, ont été empoisonnés au camp par ordre du président."

Du 21 au 29 juin les hostilités avaient continué entre les troupes dominicaines et haïtiennes. Les premières, avaient jusqu'à 20 milles sur le territoire d'Haïti, après la prise du fort Cachiman, s'étaient emparées du bourg de Hinche, à l'exception d'un quartier-maître, le général Guardier s'était maintenu jusqu'au 21. Ce jour-là, il roussit à repousser complètement les envahisseurs, et à faire plusieurs prisonniers dont 2 furent fusillés, le 29, sur la place publique, par représailles, disent, des cruautés qui avaient été exercées contre 6 ou 8 prisonniers haïtiens. Le président Pierrot avait hautement avoué l'intention, à la première des son avènement au pouvoir, de transporter au Cap Haïtien le siège du gouvernement, parce qu'il lui répugne d'aller à Port-Republicain où les mulâtres exercent une influence qu'il redoute. Nous avons déjà dit combien un pareil changement serait fatal à la capitale d'Haïti.

Le petit paragraphe suivant, emprunté à une correspondance du *Manifeste*, donnera une idée de mœurs politiques d'Haïti:

"Vous avez dû apprendre l'exécution à Santo-Domingo de la tante du général Sanchez, vieille femme âgée de plus de soixante ans, et de trois hommes accusés de conspiration diurtale. La femme est morte courageusement; elle a refusé de se laisser bander les yeux, après la première décharge, seulement blessée, elle se relève et dit: "Achevez moi, je ne suis pas morte..... Et ce remplaçaient de l'achever!

CANADA.—Les pertes causées par les deux incendies se présentent de la manière suivante:

	Rues.—Maisons brûlées.	Maisons détruites.
23 mai—28	1,639	2
24 juin—25	1,301	13
Total, 71	2,932	15

Environ 20,000 âmes restent sans abri. Jamais ville n'a éprouvé une calamité plus grande, si l'on songe que la population est de 35,000 âmes environ et que la perte s'élève presque six millions de piastres.

A Montréal, quelques tentatives d'incendie ont eu lieu: les auteurs et la population sont sur le qui-vive. Cinq individus ont été arrêtés comme incendiaires.

FEUILLETON.

LE DERNIER FANTOME.

[Voir l'Abeille du 10 au 24.]

CHAPITRE XI.

MAISON A VENDRE.

Le lendemain, à midi, Macdougall descendit de son appartement de garçon pour visiter les marchands de tableaux, dans Bakeville-Street. En passant devant le monument de Nelson, il tomba dans les mains d'Albin de Servian. Exclamation d'usage entre les deux amis. La joie de pensée à cette rencontre suspendit le flux et le reflux des paroles.

—Arrive, à l'instant et j'allais chez vous, dit Albin; je vous croyais encore en Amérique; j'allais prendre des informations auprès des gens de votre maison.

—Ce cher Albin! dit Macdougall, comme le voilà jeuny! Vous avez raison, je ne vous aurais pas reconnu. La santé maintenant est bonne, j'en dis?

—Il y a encore un peu de pâleur sur le visage; mais cela vous va bien avec cette moustache noire. Mal, comme vous voyez, je suis toujours un gros garçon bien rebondi. En mer, nous faisions trois repas; à chaque repas, de la viande fraîche, et du claret à discrétion.... Ah! ça, vous arrivez à propos, vous me servirez de témoin.

—Vous avez un duel! dit Albin avec une physionomie bouleversée.

—Oui, pour une femme!

Macdougall finitoya les passans d'un éclat de rire en *si bemol*; puis il ajouta dans un entracte:

—Vous serez mon témoin au temple dans sept jours. Je me marie dans sept jours.... Eh! que dites-vous? Je mène logement la besogne, n'est-ce pas?

Albin se donna le courage du *post-captain* qui va mettre le feu aux poudres, et faire sauter son vaisseau, et répondit par l'éclat de rire le plus faux qui ait agité la poitrine d'un diplomate au désespoir.

—Dans sept jours, cher Macdougall, dit-il, vous vous marie! A-t-on publié vos bancs au district?

—C'est fait, mon cher Albin. J'ai une licence spéciale; il y avait à choisir entre vingt et un jours, et une semaine, mais ma belle épouse a choisi la semaine.

—Ce fait de Macdougall! comme il dit cela d'un air triomphant!

—Que le diable me crasse, si je mens! Au reste, la belle veuve vous la dira elle-même de sa belle bouche; alors vous le croirez.

—Oh! les femmes! dit Albin d'un ton singulier.

—Eh bien! quoi, les femmes? que trouvez-vous là d'étonnant, Albin?

—Moi, rien ne m'étonne, Macdougall; rien.... Ainsi, dans sept jours, vous voilà marié.

—Ce n'est pas l'espérance, mon cher Albin, j'aurai de la joie tout terminer dans ce court délai, mais il le faut; il le faut. Mistress Lavinia l'a décidé elle-même, et dès-lors doubler la semaine, on ne pas dormant, je serai pris.

—La corbeille de noces est-elle achetée, Macdougall?

—Toutes mes emplettes sont terminées.... ou à peu près.

—Eh bien! alors, Macdougall, vous trouverez encore vos sept jours trop longs.

—C'est que vous ignorez ce qui m'arrive, mon cher Albin.

—Que vous arrive-t-il?

—Une catastrophe, Albin, rien que cela! Ma petite maison de Phœnix-Park est inhabitable.

—Cette charmante maison que vous avez fait meubler? ce bijou inhabitable?

—C'est un vrai lac, mon cher Albin; il y a sans doute des infiltrations du grand canal de la ville. Bref, c'est inhabitable. J'avais dépensé là pour ameublement deux mille livres au moins. Tout est perdu.

—Que me dites-vous là, Macdougall? dit Albin en s'arrêtant au milieu de la rue, comme cloué sur le pavé par l'étonnement. Ah! l'assassinant, je conçois votre embarras; et qu'allez vous faire? avez-vous un projet? Si vous appelez les maçons à votre aide, vous vous mettrez dans un an.

—Diable! cela n'amuserait pas trop Lavinia, cher Albin; elle qui, déjà, aime mieux sept jours que vingt-un.

—Mon Dieu! pourquoi mettre vous votre esprit à la torture, mon cher Macdougall? votre appartement de Sakeville-Street est très convenable, très décent, même pour de nouveaux mariés.

—Y songez-vous, Albin? j'y étouffe, moi, et je suis seul. Trois pièces larges comme la main, et meublées d'échantillons de canelle, de poivre, de campêche, de giroflle, de sang-de-dragon!

—Oui, c'est juste; c'est juste,—dit Albin, en s'arrêtant, comme pour réfléchir, en regardant le pavé; et il simulait très bien la réflexion. Son père aurait été content de lui.

—Voyons, que feriez vous à ma place, cher Albin?

—A la bonne heure! comme vous voyez. Certainement, ce salon est bien; mais il n'y a pas de quoi en faire un ménage.

Sur ces mots, entra le maître de la maison.

C'était un homme d'environ trente-six ans, vêtu avec le plus grand soin, calme et grave dans sa démarche, et dont la figure joyeusement enluminée formait un contraste assez singulier avec le maintien solennel de toute du corps.

—Cette maison est à vendre? dit Macdougall en sellant.

—Oui, répondit le maître avec la concision économique d'un propriétaire.

Albin, après avoir salué, continuait négligemment l'inspection des tableaux.

—A vendre tout de suite? demanda Macdougall.

—C'est à dire après les formalités légales....

—Bien entendu.... Vous la vendez sans toute meubles?

—Au choix de l'acheteur.... Je ne vous cache pas que je tirerais mieux parti des meubles si je pouvais les vendre à part. Une maisonnée j'ai pris la peine de décorer, le mois dernier, de la cave au toit, et je suis obligé de vendre!.... non pas perdu.... mais j'ai l'offre de ma nouvelle position. Une lettre de Calcutta, reçue le 20 du mois dernier.... Mon oncle maternel Luke Barlow est mort, et il m'a institué son légataire universel aux lucs.... Il faut partir, il faut quitter Dublin, et pour toujours. J'avais meublé cette maison en vue d'un établissement.... Donc ce monde, on a beau faire des projets.... ah!

—Et bien, monsieur, dit Macdougall gaiment, si l'héritage a quelque valeur, on peut se consoler de perdre le reste.

—C'est un héritage dans les colonies; vous savez ce que c'est. Il y a toujours beaucoup à réaliser sur l'estimation des hommes de loi. Mon oncle d'ailleurs, m'engageait ses plantations, a ce qu'on dit. Je compte sur une indigoterie qui ne rendrait pas mal. Enfin, nous prendrons ce qu'il y aura. Si ma prétendue aux Indes n'était pas indispensable, je resterais à Dublin; il faudrait, s'y resterais!

—S'il vous plaît, monsieur, de nous faire visiter votre maison, dit Macdougall. Albin, nous accompagnez-vous?

—Monsieur, dit Albin au maître de la maison, vous avez à deux eaux-fortes assez belles.

—Elles sont d'Hogarth, dit le maître en mettant le pied sur l'escalier du premier étage; j'ai quelques autres dans mon cabinet. Mais ce sont là ses curiosités que je ne réserve dans la vente.

—Eh! des eaux-fortes d'Hogarth! dit Albin en se dandinant sur la rampe de l'escalier, je crois bien qu'un amateur doit y tenir. Je donnerais, moi, une main pour ces bagatelles!

—Voici mon premier étage, dit le propriétaire en mettant dans les deux visiteurs; vous verrez un ameublement simple, mais propre. Personne n'a mis le pied ici.... Je me suis fait pour moi une petite chambre de bonne la toilette. Eh! mon Dieu! quand on n'a ni femme ni enfans, on est bien partout.

—Voyons la chambre du premier étage, dit Macdougall....

Cette pièce était meublée avec un goût exquis, il y avait un lustre cristal de velours, de mousseline, de broderies, d'étoffes de soie transparente de toutes les façons, étoffes flottantes, inventées pour séduire les jeunes femmes, et leur donner l'amour du bel-ami. Un parfum léger dont comme l'essence du cinnamome, était dans l'air, et ne voluptueux réduit. En y entrant, tout vous engageait à ne plus en sortir. Pas un coin anguleux; pas une étoffe rude; pas un meuble lourd; n'y choquant les yeux. Tout s'arrondissait en lignes douces au regard et sous la main. La lumière, brisée sur le vert mat des persiennes, s'infiltrait dans l'alcove avec des reflets tranquilles, et frémissait mollement sur les fleurs sans nombre des rideaux.

Albin s'assit dans un fauteuil, qu'il prit une pose gracieuse, et promena son lorgnon dans toute la chambre.

—Voilà certainement, dit le propriétaire, la pièce que je regrette davantage.... J'avais une idée en la faisant décorer ainsi!.... Hélas!

Le propriétaire parut essuyer quelques larmes, et Macdougall en fut ému un instant.

—Oui, dit-il après un légère émotion, cette chambre est en effet très bien....

—Un peu colifichet, dit Albin.

—Monsieur, dit le propriétaire, sans daigner regarder Albin, cette critique ne peut s'adresser à moi. C'est le fameux décorateur Barber qui a fait le dessin de cette chambre. Les meubles sont de Thorn; les tentures de Lawson. Voilà, j'espère, trois noms connus à juste titre, et ils ne signent pas des colifichets.

Albin s'incline, et Macdougall fit un signe d'approbation.

Les autres appartemens, quoique décorés dans des proportions inférieures de luxe, étaient en harmonie exacte avec la chambre principale. Macdougall visita tout avec un soin méticuleux; et, sur un signe que lui fit Albin, il modéra sa satisfaction, pour ne pas donner trop d'orgueil au propriétaire, qui pouvait lui demander un prix exorbitant.

Macdougall fit le signe qui veut dire: je comprends, c'est juste, vous avez raison.

Le propriétaire avait gardé le jardin pour le morceau final de l'exhibition. Ce jardin ne craignait aucune comparaison. Il était découpé en petites allées capricieuses, formées d'arbres superbes. Le parterre étalait à l'ombre toutes les familles des nobles fleurs. Deux gerbes d'eau jaillissaient sur la terrasse, en réjouissant l'oreille et les yeux.

—Il faut quitter tout cela! dit le propriétaire avec un soupir. Oh! la vie est une étrange chose!